



Bastogne
L'ARDENNE EN CAPITALE

Bastogne, le
30 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DES COMMÉMORATIONS ADAPTÉES À LA SITUATION SANITAIRE POUR HONORER NOS LIBÉRATEURS ET RESPECTER NOS SOIGNANTS

Comme vous le savez, les hôpitaux de notre province sont sous pression ces derniers jours. Par **respect à l'égard des soignants**, nous avons décidé **d'adapter les commémorations** du 77^e anniversaire de la Bataille des Ardennes.

Afin d'éviter les rassemblements de grande ampleur, le **cortège patriotique** et le **jet de noix**, prévus le samedi 11 décembre, **sont annulés**.

Toutefois, en guise d'hommage à nos héros de guerre, le Bourgmestre et le Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade des États-Unis en Belgique, Monsieur Nicholas BERLINER, **déposeront des fleurs** aux monuments Patton et McAuliffe, dans le respect des directives sanitaires prescrites.

Pour donner la possibilité au public de partager ces moments de mémoire, les dépôts de fleurs seront **transmis en direct sur la page Facebook de Bastogne** (www.facebook.com/communedebastogne).

Les autres activités de la Ville de Bastogne seront tenues dans le **strict respect des mesures sanitaires** (covid safe ticket, port du masque, distanciation sociale...):

- vendredi 10 décembre : balade nocturne Totemus (complet) ;
- samedi 11 décembre : marche du périmètre (départ du Centre sportif, uniquement sur inscription via www.weezevent.com/marche-du-perimetre) ; concerts de l'Opus AR Big Band à l'Espace23 (préventes – obligatoires - disponibles au Syndicat d'Initiative) ;
- dimanche 12 décembre ; défilé de véhicules militaires dans la Grand'rue. L'**exposition de ces véhicules** prévue à la fin du défilé dans le Quartier latin est **annulée**.
(un retour en images de ces différentes activités sera publié sur la page Facebook de Bastogne)

Toutes ces activités sont organisées en collaboration avec des associations locales, qui redistribueront l'ensemble des **bénéfices à des œuvres caritatives**.

Pour la sécurité de tous, le Bourgmestre a également décidé, par ordonnance, de rendre **obligatoire le port du masque en centre-ville** (en extérieur et en intérieur) **du vendredi 10 au dimanche 12 décembre inclus**.

Plus que jamais, il compte sur le sens des responsabilités de l'ensemble de la population et des visiteurs pour respecter les consignes sanitaires qui s'imposent à nous pour notre protection, à tous.

CONTACT PRESSE BENOÎT LUTGEN – bourgmestre@bastogne.be – 0496 21 68 46

ADMINISTRATION COMMUNALE DE BASTOGNE

Rue du Vivier, 58 – B-6600 Bastogne • +32(0)61 24 09 00 • info@bastogne.be • www.bastogne.be